

Proposant notamment un accompagnement individuel personnalisé, la formation PROREFEI a pour objectif de former les personnes en charge de la compétence énergie dans l'industrie ou souhaitant le devenir. Le Programme PROREFEI offre une prise en charge jusqu'à 100% des coûts pédagogiques dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le Programme est ouvert aux salariés des entreprises industrielles de la [REGION BRETAGNE](#) / **T** : 02.99.27.10.10. Sont notamment concernés les responsables de production, de maintenance, de travaux neufs, les responsables QSE, HSE ou encore le chef d'entreprise ou le directeur d'usine. Néanmoins, les salariés des entreprises non éligibles pourront suivre le parcours de formation. Dans ce cas, il n'y aura pas de prise en charge des coûts pédagogiques.